

AUDIENCES PUBLIQUES DE BAPE
SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE
LIQUÉFACTION DE GAZ NATUREL À SAGUENAY
PAR GNL QUÉBEC

MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR ROGER BOIVIN (V5)
Président du Groupe Performance Stratégique

SAGUENAY
OCTOBRE 2020

GNL Québec, l'occasion pour la région et le Québec d'aller plus loin ensemble

Le mégaprojet énergétique piloté par GNL Québec, vise à exporter, à partir de 2026, du gaz naturel canadien sous forme liquide vers l'Europe, l'Amérique latine et l'Asie, à partir de nouvelles installations sur le Saguenay à Grande-Anse. Avec l'arrivée massive sur le marché Nord-Américain du gaz de schiste, son prix a significativement baissé et les États-Unis ont maintenant beaucoup moins besoin du gaz Canadien. Au même moment, le reste du monde a lui un grand besoin de ce gaz et est prêt à le payer à un prix bien supérieur aux tarifs de l'Amérique du Nord. On estime que les besoins mondiaux en gaz naturel vont pratiquement doubler d'ici vingt ans, passant de 240 millions à 450 millions de tonnes liquéfiées par an ! Le projet de GNL Québec vise l'exportation annuelle de 11 millions de tonnes de gaz liquéfié, soit environ 5 % de la croissance de la demande mondiale des 20 prochaines années. Rappelons que les réserves de gaz du Canada peuvent combler les besoins internes du pays, plus les exportations actuelles, plus le gaz requis par le projet de GNL Québec pour...230 ans ! La pertinence économique du projet est donc excellente.

Sur un plan technique, le projet GNL Québec fera transiter le gaz de l'Ouest canadien par des gazoducs déjà existants (qui sont sous-utilisés) jusqu'à la frontière du Québec. À partir de là, il sera nécessaire de construire un nouveau gazoduc de 780 km jusqu'au Saguenay, un projet de plus de 4 milliards de dollars canadiens. Au Saguenay, le gaz arrivera à Grande-Anse où des installations le compresseront sous forme liquide, puis le chargeront sur des navires citernes ultra silencieux à double coques, spécifiquement construits pour les besoins de GNL Québec. Soulignons ici que la conception du projet intègre une première mondiale : au lieu de brûler du gaz pour procéder à la liquéfaction du gaz, GNL Québec prévoit le faire à partir de l'hydro-électricité Québécoise (550 MW sont requis), ce qui en fera le gaz naturel liquéfié le plus écologique au monde ! De plus, les futures installations de GNL Québec seront entièrement carbo-neutres, une première industrielle au Québec, sinon au niveau de la planète.

La phase de construction nécessitera 4 000 personnes-années de travail et des investissements de 9,0 milliards \$ canadien (sans tenir compte de la construction des 780 km de gazoduc). En phase d'opération, GNL Québec estime qu'elle créera 300 emplois directs au Saguenay.

Pour le Saguenay-Lac-St-Jean, les bénéfices d'un tel projet sont donc nombreux :

- Retombées économiques majeures durant la construction.
- Ajout d'un nouveau secteur économique créant des centaines d'emplois bien rémunérés
- Un nouveau marché pour nos PME appelées à entretenir les installations.
- Nouvelles entrées de taxes locales.
- Augmentation et diversification du trafic maritime à Grande-Anse.
- Raccordement du site industriel de Grande-Anse au réseau électrique grande puissance et au gaz naturel.

Le GNL : une toute nouvelle filière industrielle potentielle à développer

L'arrivée d'une nouvelle industrie ou d'un nouveau produit sur un territoire, entraîne souvent l'émergence d'un secteur industriel associé au nouveau produit, soit au niveau des fournisseurs, soit au niveau des utilisateurs du produit, c'est ce que l'on appelle l'effet filière. Notre industrie de l'aluminium en est un bel exemple. En effet, aux emplois industriels directs des installations de Rio Tinto, sont graduellement venus se greffer pas moins d'une centaine d'entreprises, équipementiers et fournisseurs, qui en sont venu à constituer une véritable grappe régionale de l'aluminium. Cette grappe emploie aujourd'hui pas moins de 4 800 personnes dans la région, soit plus que l'industrie primaire qu'elle dessert.

L'identification des nouvelles filières industrielles potentielles qui pourraient se développer au Saguenay-Lac-St-Jean, en lien avec les opérations du projet GNL Québec est plus que révélatrice des remarquables effets d'entraînement que la réalisation d'un tel méga projet pourrait avoir sur l'économie de la région et de tout le Québec :

La production d'engrais à base d'azote, le gaz naturel étant la principale matière première pour la fabrication de l'ammoniac, source de tous les engrais à base d'azote.

Un « robinet régional » pour accéder au GNL- GNL Québec devrait s'engager à mettre en place un « robinet régional » permettant aux entreprises de la région de s'approvisionner directement en gaz naturel liquéfié.

Récupérer la chaleur résiduelle du procédé- La récupération, par des utilisateurs externes, de la chaleur résiduelle émise par le procédé de liquéfaction du gaz par GNL Québec devrait être convenu dès le départ du projet, et ce pour toute sa durée d'opération. Cette chaleur permettrait potentiellement de chauffer des serres, des bassins d'eau (aquaculture), d'alimenter des séchoirs à bois, de produire du biocarburant à partir de la biomasse forestière, etc.

La production de biogaz renouvelable à partir de la biomasse et sa vente à GNL Québec –GNL Québec devrait s'engager à acheter (à un prix compétitif) toute quantité de biogaz renouvelable qui serait produit dans la région, accélérant ainsi la mise en place de cette nouvelle filière.

Sur la Côte-Nord et en Gaspésie, remplacer des sources d'énergies actuellement fortement émettrices de GES (diesel bunker, charbon), par du GNL de GNL Québec.

Il est important de souligner que les projets mentionnés ici ne vise aucunement à accroître l'utilisation nette de GNL au Québec, mais plutôt le remplacement de

combustibles fossiles qui émettent plus de GES que le GNL, la production au Québec d'engrais (au lieu de les importer), la production d'hydrogène bleu (en «neutralisant» le CO2 que produira l'usine de GNL Québec) ou en créant une demande stable pour du biogaz produit régionalement à partir de la biomasse.

PROPOSITION

La réalisation d'un mégaprojet de l'envergure de celui de GNL Québec, permettra donc littéralement de créer une nouvelle filière énergétique au Québec. Bien sûr, il existe déjà une usine de production de GNL au Québec, mais elle vise à desservir les consommateurs traditionnels de GNL Québécois. La taille du projet GNL Québec permet d'envisager la structuration de toute une grappe de projets connexes qui pourraient lui être associés. Considérant le caractère unique et quasi historique que représente pour le Québec le développement de cette nouvelle filière énergétique, nous recommandons que le gouvernement du Québec, le promoteur, Port Saguenay et la ville de Saguenay s'associent dès maintenant au sein d'une **Société de maximisation de la filière du GNL au Québec**. Cette société aurait comme mandat de valider les projets présentant les meilleurs potentiels, de s'assurer que le design initial du projet GNL Québec tienne compte des adaptations nécessaires à la réalisation des projets connexes retenus (systèmes de récupération de chaleur efficaces, positionnement optimal des projets associés, etc.), d'identifier des promoteurs potentiels pour piloter les projets spécifiques retenus, d'appuyer la réalisation des projets qui iront de l'avant, etc.

Afin de multiplier les effets d'entraînement économiques qui pourraient résulter de l'arrivée à grande échelle du GNL au Québec, cette **Société de maximisation de la filière du GNL au Québec** devrait être en opération sur plusieurs années.

Réduction Québécoise des GES : L'importance de tenir compte que le Saguenay-Lac-St-Jean a déjà contribué plus que la moyenne

Pour la plupart d'entre nous, le lien entre le niveau d'émission de gaz à effet de serre (GES) et le réchauffement climatique en cours n'est plus à démontrer. Devant l'ampleur des conséquences, tous les pays du monde se sont engagés, depuis 1990, notamment, à réduire leur niveau d'émission de ces fameux GES. Le gouvernement du Québec rend régulièrement publique l'inventaire détaillé des émissions de GES au Québec et leur

évolution depuis 1990. On y apprend que c'est déjà au Québec où le niveau d'émission de GES par habitant est le plus bas au Canada (9,1 tonnes par an, par habitant). Mais surtout on y constate que l'effort réalisé par le Québec (une baisse de 9,1 % depuis 1990), est TROIS FOIS PLUS IMPORTANT que ce qui a été accompli ailleurs au Canada depuis 1996 (+ 18,7 %). Les rapports indiquent que 49 % de la baisse des émissions au Québec provient des efforts du secteur industriel, alors que le secteur des transports est celui dont les émissions ont le plus augmentées.

Les rapports du gouvernement du Québec ne détaillent pas la contribution de chaque région à la réduction globale des GES. On peut cependant souligner, que de 1990 à aujourd'hui, la population du Québec s'est accrue de 21,7 %, alors que celle de notre région a diminué de 3,4 %. De plus, de 1990 à aujourd'hui, le Saguenay-Lac-St-Jean a perdu 50 % de ses emplois industriels avec notamment les fermetures en série de la papeterie Port-Alfred, de la cartonnerie Kénogami, des cuves Soderberg d'Arvida, pour ne nommer que celles-ci. Nul doute que depuis 1990, la région a donc contribué beaucoup plus que la moyenne à la réduction des émissions de GES observée au Québec. Cette contribution plus importante que la moyenne, a eu comme conséquence pour la disparition en région de milliers d'emplois manufacturiers et, à ce jour, une diminution de 23 500 habitants depuis 1986.... Mais l'espoir est permis avec, entre autres les cinq projets industriels d'envergure qui sont en cours d'analyse ou de réalisation dans la région : L'agrandissement de l'aluminerie Alma, l'agrandissement de l'aluminerie AP-60 à Arvida, le projet minier/industriel Black Rock, le projet d'Ariane Phosphate et le projet de gaz naturel liquéfié de GNL Québec. Celui-ci est cependant unique, en effet, tout en créant plus de 300 emplois directs dans la région, il sera carbo-neutre et ne produira donc aucun nouveaux GES au Québec.

Les citoyens du Saguenay-Lac-St-Jean sont disposés à continuer à faire leur part pour diminuer leurs émissions de GES, notamment en modifiant leurs habitudes de vie (en particulier en matière de transport). Il est par contre primordial que le reste du Québec comprenne bien le coût immense qui a déjà été assumé par notre région dans la réduction des émissions Québécoises de GES industriels. Il est donc plus qu'acceptable qu'un projet carbo-neutre comme celui de GNL Québec, puisse se réaliser sereinement chez nous.

Perte de 15 500 habitants d'ici 20 ans : la région doit se ressaisir rapidement

La réalité démographique nous rattrape : après avoir perdu 23 500 habitants depuis 1986, les prévisions nous annoncent que, d'ici 2041, le Saguenay-Lac-Saint-Jean va encore perdre 15 500 habitants, soit l'équivalent de la population de notre 3^e ville, Dolbeau-Mistassini. La population régionale, va donc continuer à décroître durant cette période,

passant de 277 100 à 261 600, soit une baisse de 5,6 %...Alors que pour la même période, elle s'accroîtra de 13,7 % dans le reste du Québec.

Ville de Saguenay n'échappera pas à ce déclin, perdant 6 900 résidants d'ici 2041, soit une baisse de 4,1 %. Saguenay sera donc la seule ville de plus de 100 000 habitants au Québec affichant une baisse démographique, alors que Lévis verra sa population s'accroître de 7,7 % durant cette période, Trois-Rivières de 8,1%, la Ville de Québec de 11,3 %, Longueuil de 16,4 %, Montréal de 18,5 %, Gatineau de 19,2 % et Sherbrooke de 20 %.

En 2009, Saguenay était la 6^e ville en importance au Québec, après Montréal, Longueuil, Québec, Laval et Gatineau. En 2010, Sherbrooke la dépassait, en 2019 c'était au tour de Lévis, en 2032 ce sera Trois-Rivières et en 2038, ce sera Terrebonne. À ce moment, Saguenay sera donc la 10^e ville du Québec, avec Saint-Jean-sur-Richelieu, Brossard et Drummondville qui la talonneront...

Prévision de variation de la population 2016/2041

Territoire	2016	2041	Variations	
			En habitants	En %
Domaine-du-Roy	31 400	27 800	-3 600	-11,5
Maria-Chapdelaine	24 800	21 900	-2 900	-11,7
Lac-Saint-Jean Est	52 900	50 100	-2 800	-5,3
Ville de Saguenay	146 300	139 500	-6 900	-4,7
Fjord-du-Saguenay	21 700	22 400	+700	+3,0
Total pour la région	277 100	261 600	-15 500	-5,6
Le Québec	8 225 900	9 350 200	+1 124 300	+13,7

Source : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec

Pourtant Ville de Saguenay affiche le meilleur indice de fécondité (le nombre de naissance) de toutes les villes de 100 000 habitants et plus du Québec. Alors pourquoi cette baisse importante de population à Saguenay et dans le reste de la région ?

Une des réponses tient à la trop faible création nette d'emplois au Saguenay-Lac-St-Jean depuis plusieurs années.

En ce qui a trait à la création nette d'emplois, nous devons donc prendre le taureau par les cornes et rapidement. La réalisation des investissements prévus par Rio Tinto (AP-60 et Alma 2) est urgente et non reportable. Une autre voie de relance incontournable est bien sur la réalisation, selon les plus hauts standards environnementaux, des projets Ariane Phosphate (500 emplois directs en opération), Black Rock (277 emplois directs en

opération) et GNL (320 emplois directs en opération). La période de construction de ces mégaprojets aidera grandement notre économie à se maintenir dans une période extrêmement précaire. La mise en place, comme nous le proposons, d'une société de maximisation de la filière du GNL au Québec, permettra de multiplier les effets économiques pouvant résulter de l'arrivée chez nous de cette nouvelle filière énergétique.

Moratoire sur toute nouvelle navigation commerciale sur le Saguenay : jusqu'à 21 milliards d'investissements en jeu

Au début de septembre dernier, des chercheurs de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et du Groupe de recherche sur les mammifères marins (GREMM) de Tadoussac ont recommandé qu'un moratoire soit décrété dès maintenant, et jusqu'en 2023, sur les projets de développement qui entraîneraient une augmentation du trafic maritime (donc du bruit sous-marin) sur le Saguenay. Ainsi, bien que les recherches récentes concluent que le nombre de bélugas du St-Laurent/Saguenay a doublé depuis les années 80, passant de 500 à 1 000, ces chercheurs en arrivent à ce constat au terme de la première année d'un nouveau projet de recherche de cinq ans, sur les interactions entre la navigation et les bélugas.

En admettant que Québec et Ottawa aillent de l'avant avec ce moratoire, les projets régionaux qui seraient immédiatement mis en péril sont les suivants : GNL Québec (et le gazoduc qui y est associé), Black Rock, ainsi qu'Arianne Phosphate. Bien que les deux derniers aient en main toutes les autorisations gouvernementales pour aller de l'avant, ils augmentent la circulation maritime sur le Fjord. Mais logiquement, le moratoire demandé toucherait tous les autres projets qui accroissent la circulation maritime sur le Saguenay : l'augmentation de capacité de 400 000 tonnes/an à l'usine Vaudreuil (un investissement de 400 millions qui sécurise 1 000 emplois), la phase 2 de l'aluminerie Alma et l'achèvement de l'aluminerie AP-60 à Jonquière. De plus, le retour potentiel des navires de croisières, à partir de l'an prochain, ajouterait aussi au trafic maritime sur le Saguenay. Ensemble ces projets, tous à la fine pointe de la technologie mondiale, représentent des investissements colossaux de 21 milliards de dollars ainsi que 2 000 nouveaux emplois industriels directs à temps plein et bien rémunérés au Saguenay-Lac-St-Jean, ceci sans compter les énormes retombées de construction. Comme nous le savons, depuis 15 ans, la population de la région a déjà reculé de 12 500 habitants et, si nous ne parvenons pas à rapidement inverser la tendance, elle diminuera d'un autre 15 500 dans les vingt prochaines années.

La meilleure solution pour diminuer le bruit sous-marin dans le Saguenay : un nouveau pont à Tadoussac

Dans les années quatre-vingts, plus de 500 navires par an sillonnaient le Saguenay. Nous avons perdu des papeteries, nous ne recevons plus notre pétrole par bateaux et les navires modernes ont un plus fort tonnage. En conséquence, le nombre de navires circulant sur le Saguenay a beaucoup diminué et se situe maintenant autour de 200 par an. La réalisation des grands projets régionaux ajoutera de 500 à 700 navires par an sur le Saguenay. La circulation maritime à l'embouchure du Saguenay, incluant les grands projets, sera donc de l'ordre de 1 800 passages (900 navires) par an, alors que plus ou moins 10 000 autres passages (5 000 navires) empruntent annuellement le St-Laurent à la hauteur de Tadoussac et que 40 000 passages de traversiers annuels sont recensés à Tadoussac, pour un total d'environ 52 000 passages de grands navires par an. Le 25 septembre dernier, durant la première partie des audiences du BAPE sur le projet GNL Québec, le président et directeur scientifique du GREMM de Tadoussac, M. Robert Michaud, confirmait explicitement que «les traversiers sont la principale source de bruits sous-marins à l'embouchure du Saguenay ».

Revendiquée depuis plus de 20 ans, notamment par les intervenants de la Côte-Nord, la construction d'un pont à l'embouchure du Saguenay éliminerait donc la principale source de bruit de la zone sensible, les traversiers. Quant aux bruits résultant de la navigation sur le Saguenay lui-même, GNL Québec utilisera, par exemple, de tout nouveau navire extrêmement silencieux, recourant même à des moteurs électriques quand ils navigueront sur le Saguenay. Afin de contribuer eux-aussi à réduire leur empreinte sonore, les autres navires circulant sur le Saguenay pourraient modifier leurs déplacements, circuler à plus faible vitesse, à des heures spécifiques, en convoi, etc.

Comme dans bien d'autres dossiers, une partie de la solution apparaît quand on change de perspective. Au lieu d'opposer de précieux projets à l'avenir des bélugas, la construction d'un pont à l'embouchure du Saguenay est, à mon sens, la meilleure voie à suivre pour unir deux régions du Québec, ainsi que nos meilleurs intérêts environnementaux aussi bien qu'économiques.

En conclusion

A mon sens, une bonne partie de l'opposition au projet de GNL Québec est ciblée sur «un projet en retard». Je m'explique, le projet de pipeline dit «Énergie Est», qui était sur la table il y a quelques années, visait alors à mettre sur le marché mondial, un ajout net de pétrole, en ne le faisant que transiter par le Québec, sans effets économiques tangibles pour nous. Une forte majorité de la population du Québec a donc rejeté un projet formulé de cette façon.

Au contraire, l'approche de GNL Québec prend en compte l'ensemble des problématiques GES/énergie/développement en proposant cette fois-ci, un projet qui fait réellement partie de la solution, en compressant son gaz naturel grâce à l'hydroélectricité québécoise dans le premier complexe de GNL carbo-neutre au monde et en visant à substituer à long terme de grandes quantités de charbon par le GNL avec la plus faible empreinte carbone de la planète. Le projet GNL Québec sera une remarquable contribution «à la Québécoise» à la diminution des GES dans le monde. En plus, si on y met les efforts nécessaires, notamment par **la mise sur pied d'une Société de maximisation de la filière du GNL au Québec**, ce mégaprojet pourrait aussi être à la base de l'émergence d'une toute nouvelle grappe d'entreprises novatrices maximisant les retombées économiques structurantes dont le Saguenay-lac-St-Jean a bien besoin pour relancer sa démographie.

Véritablement, GNL Québec, c'est l'occasion pour la région et le Québec d'aller plus loin ensemble.